

La dimension sociale de la mondialisation

2005/2061(INI) - 18/05/2004 - Document de base non législatif

OBJECTIF : contribuer au débat sur la dimension sociale de la mondialisation de manière à en étendre les avantages à tous.

CONTENU : la communication de la Commission décrit brièvement l'éventail d'actions actuellement mises en œuvre dans le cadre de l'Union en ce qui concerne la dimension globale de la mondialisation et elle présente des propositions de changements. Elle conclut que l'Union doit s'engager au niveau politique le plus élevé à prendre les mesures nécessaires pour renforcer cette dimension, à la lumière du rapport présenté en 2004 par la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation (CMDSM).

Le processus de la mondialisation a apporté des avantages significatifs à beaucoup de personnes dans le monde. Des emplois de meilleure qualité - et plus rémunérateurs - ont été créés dans des régions du monde où la subsistance des populations dépendait jusqu'ici essentiellement de l'agriculture. Dans son rapport de 2004, le CMDSM a reconnu ces aspects positifs de la mondialisation, tout en notant que les avantages de la globalisation ne sont pas partagés de manière égale entre les pays et les groupes. À défaut d'un système efficace de gouvernance mondiale, le modèle actuel de globalisation produit des résultats déséquilibrés et n'est pas susceptible de conduire au développement durable au niveau mondial.

L'UE poursuit depuis longtemps des politiques qui visent à garantir que les progrès économiques et sociaux aillent de pair. À Lisbonne en 2000, les chefs d'État et de gouvernement sont convenus d'une stratégie intégrée de réformes qui doit faire de l'Europe la société cognitive la plus compétitive du monde, en créant des emplois plus nombreux et de meilleure qualité et en accroissant la cohésion sociale, par une promotion des politiques qui se renforcent mutuellement pour répondre aux besoins de la compétitivité, de l'emploi, du progrès social et d'un environnement durable. Cette stratégie forme également la base de la réponse politique de l'UE aux répercussions de la mondialisation sur les entreprises, les emplois et les citoyens en Europe.

Le modèle économique et social de l'UE et la stratégie de Lisbonne ne peuvent être simplement transposés dans d'autres parties du monde. Néanmoins, un certain nombre d'aspects du modèle peuvent présenter un intérêt pour les partenaires de l'Union. À titre d'exemple, le modèle de l'UE met l'accent en particulier sur des structures institutionnelles solides pour gérer les questions économiques, sociales, environnementales et d'emploi et l'interaction entre elles, sur un dialogue social et civil fort et un investissement en capital humain et sur la qualité de l'emploi.

L'UE doit également s'assurer qu'elle met en œuvre ses politiques extérieures d'une manière qui contribue à l'optimisation des avantages de la mondialisation pour tous les groupes sociaux dans tous ses pays et régions partenaires. Les relations de la Communauté européenne avec les pays tiers portent sur un grand nombre de questions, en particulier la bonne gouvernance, l'État de droit, les droits de l'homme et la démocratisation, ainsi que le développement social, en tant que corollaire nécessaire du développement économique pour garantir des progrès durables. Les politiques extérieures de l'UE ont toujours été marquées par une dimension sociale importante, par exemple en matière de soutien de l'accès universel aux services sociaux de base dans les pays en développement. Depuis un certain temps déjà, l'UE promeut l'efficacité et la cohérence de la gouvernance mondiale, y compris la gouvernance économique, à travers des institutions internationales. Elle encourage également le secteur privé à contribuer à la réalisation de ces objectifs. La Commission soutient la promotion des normes fondamentales de travail, ainsi que l'objectif plus général que constitue le travail décent, et fait appel à des instruments commerciaux lorsque la situation le justifie. Elle estime par ailleurs que le concept de responsabilité sociale des entreprises (RSE) pourrait faciliter la contribution du commerce et des investissements au développement durable.

Enfin, elle plaide en faveur d' un système multilatéral plus efficace face aux défis liés à la gouvernance mondiale et à l'état de droit.

Dans l'ensemble, le rapport délivre des messages équilibrés, à la fois critiques et constructifs, qui pourront servir de point de départ à de futures actions. Il reconnaît que certaines mesures ont déjà été prises aux échelons mondial, régional et national, mais précise clairement que davantage d'efforts complémentaires sont requis pour étendre les avantages de la mondialisation à tous.